

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

REVUE RÉTROSPECTIVE

Séance du 12 mai 1877.

Présentation d'une proposition ayant pour but de modifier le règlement intérieur de la Chambre des députés.

Les interruptions, les apostrophes, les cris étaient devenus si intolérables, et le vacarme était tellement passé à la mode, sur les bancs des bonapartistes, que les trois bureaux des gauches durent présenter une proposition, le 12 mai dernier, pour faire cesser ce scandale que le *Journal des Débats* condamnait en ces termes :

« Les quelques hommes distingués rivaux par leur passé au parti bonapartiste se taisent ; ils assistent navrés à ces tournois ridicules ; quelques-uns, les plus francs, les plus libres, ne cachent pas leur confusion ou leurs regrets. Que pensera le pays de ce parti qui s'intitule parti de l'ordre et qui est si drôlement représenté ? Quel étrange personnel de gouvernement n'offre-t-on pas à son imagination étonnée ? Un jeune homme inconnu, entouré d'une bande de joyeux camarades, tapageurs, turbulents ! A ce point de vue, nous n'aurions pas à regretter le spectacle que les bonapartistes de la Chambre donnent au pays, s'ils le donnaient d'ailleurs gratuitement. Mais non ! ils nous prennent un temps qui, pour le pays, est de l'argent, ils détournent la Chambre des affaires sérieuses, ils troublent l'ordre des débats, ils remplissent une séance d'interruptions extravagantes, comme si une nuée de Glais-Bizoins avait fondu sur la France ; et pourquoi ? Pour qu'un de leurs plus brillants coryphées puisse dire en se frottant les mains : « Voilà le gouvernement parlementaire ! » C'est, en effet, ce qu'ils en font ; mais ne pourrait-on pas y mettre bon ordre ? »

Un autre journal disait, de son côté : « Des individus sans talent, sans esprit, sans études, nommés dans certains collèges électoraux, ont pour mission, non pas de soutenir les intérêts de leurs partis en prenant part à des discussions sérieuses, en défendant à leur point de vue les intérêts de la France, mais de crier, de faire du bruit. »

Ce journal ajoutait dans un autre numéro : « Tout le monde a sous les yeux le spectacle que le parti bonapartiste donne dans la Chambre. C'est le spectacle d'une troupe d'hommes qui font volontiers du bruit, mais qui ne sont capables de rien. Ils ne sont si arrogants, si prompts aux violences de paroles, si amoureux de tapage et de scandale que parce qu'ils sont parfaitement impuissants. Les a-t-on jamais vus prendre part à une discussion sérieuse, ces beaux messieurs qui ont le verbe si haut quand il s'agit d'insulter et d'interrompre ? Quelle figure font-ils dans l'Assemblée autre que celle de tapageurs à gages ? Quelles sont leurs idées ? Où sont leurs propositions, leurs projets de lois ? Les bonapartistes se trompent s'ils croient que la démocratie des campagnes approuve leur conduite et les encourage à y persévérer. Il n'y a pas un département, en France, qui puisse accepter que ses mandataires n'aient d'autre principe politique, d'autre règle de conduite que de pousser des cris incohérents dans les Chambres, d'y exciter le désordre et le tumulte, de rendre impossibles les délibérations qui touchent aux plus graves et aux plus difficiles affaires de la nation. »

Voici maintenant ce que porte la proposition des bureaux des trois gauches, qui allait être examinée quand les séances de la Chambre ont cessé :

1^o Le rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal emportera de plein droit la privation pendant quinze jours de moitié de l'indemnité allouée au député ;

2^o La censure simple et la censure avec exclusion temporaire emporteront de plein droit : premièrement, la privation pendant un mois de moitié de l'indemnité allouée au député ; deuxièmement, l'im-

pression et l'affichage, aux frais du représentant, de l'extrait du procès-verbal mentionnant la censure.

Les affiches seraient apposées dans toutes les communes de la circonscription qui a élu le député.

Ainsi le vacarme à Versailles et le mensonge dans les feuilles impérialistes, telles sont les manœuvres qui compromettaient tout. Tandis que le spectacle des violences parlementaires inquiétait le commerce et l'industrie des villes, le journal bonapartiste de Cahors osait dire que les puissances étrangères refusaient de venir à notre Exposition, et que la France était livrée à la FAMINE. Comment voulez-vous que, devant de pareils faits, les acheteurs de nos denrées agricoles aient offert des prix suffisants ? Il est évident qu'ils profitent des craintes que la propagande napoléonienne excite dans les communes rurales, où le paysan lit peu, et est habitué à prêter l'oreille aux inventions des agents provocateurs, qui comptent sur la défiance et la misère pour exciter le mécontentement.

Cahors, 18 Septembre.

Les journaux de Paris commentent, chacun à leur point de vue, le bruit fort accrédité que le maréchal de Mac-Mahon adressera un manifeste au peuple français, à la veille des élections. On assure que l'impression de ce manifeste a lieu en ce moment, et on pense qu'il sera lancé en même temps que le décret de convocation des électeurs. Or, ce décret est attendu pour le 22 septembre, et il fixera les élections au 14 octobre.

Quelle sera la portée du Manifeste ?

D'après les suppositions qui semblent le plus vraisemblables, il serait destiné à recevoir l'adhésion et la signature des candidats officiels du ministère dans les diverses circonscriptions électorales de toute la France. Par conséquent, comme le dit le *Journal des Débats*, il devrait convenir à la fois au légitimistes et aux bonapartistes, de devenir en quelque sorte un habit pour toutes les tailles, un bonnet pour toutes les têtes. Il faudrait qu'il ne signifiait rien de précis, et qu'il laissât à chacun ses espérances et le droit de les affirmer. Il y serait question de principes conservateurs, d'ordre de paix, de travail prospère, etc., etc., toutes choses qui sont le patrimoine commun de tous les gouvernements, et qui n'appartiennent pas plus à celui d'aujourd'hui qu'à ceux d'hier et de demain. Tout au plus permettrait-on au maréchal d'écrire avant sa signature : Le président de la République... ; et, même réduit à l'importance d'une formule épistolaire, ce terme ne laisserait pas que de paraître dangereux à plusieurs.

On accueille de toutes parts ce singulier projet ministériel avec raillerie et défiance. Il y a un certain nombre de candidats qui ne comptent ni sur leur influence personnelle ni sur la popularité de leurs opinions : ceux-là se cacheraient derrière le Manifeste du maréchal. Mais les autres !... Ils réclament déjà de partout ; ils protestent, ils refusent de s'amoindrir, ils résistent contre l'exigence du ministère ; ils se croient sûrs de la victoire avec leurs propres forces, et de la défaite s'ils sont réduits à celles du gouvernement.

Un certain nombre de bonapartistes font mine de crier, avec tous les mécontents ; mais ils ne crient que pour la forme, et un peu par habitude. En effet, ce Manifeste pourrait être le salut de quelques soutiens de la malheureuse politique, qui nous a donné la guerre incessante et finalement le partage ; mais ils ne veulent pas avoir l'air de le désirer.

Le Gouvernement persistera-t-il dans ce projet étrange d'une sorte de profession de foi unique de tous les candidats officiels, profession de foi résultant de la signature du candidat au bas du Manifeste ? Le *Journal des Débats* a l'air de dire oui ; le *Temps* a l'air de dire non. Il nous semble, quant à nous, que rien n'est plus contraire aux conditions nécessaires de la République ou de la Monarchie constitutionnelle. Le terrain électoral ne doit pas être absorbé par un cabinet dont l'existence dépend des futurs députés. L'action individuelle et l'action personnelle des candidats ont droit à une pleine liberté, pour que la volonté de la nation puisse s'exprimer clairement.

Voyage du Maréchal-Président.

Les journaux ministériels ont affirmé que M. le maréchal de Mac-Mahon avait été reçu, la semaine dernière, avec le plus vif enthousiasme par la population de Bordeaux. Un scrupule d'impartialité peut-être exagéré nous a empêchés de reproduire les extraits de la presse républicaine de la Gironde qui démentaient ces informations officielles. Nous croyons toutefois devoir publier, pour l'édification de nos lecteurs, l'article suivant, où la *Gironde* cite et commente les comptes-rendus de la visite du Maréchal qui ont paru dans les journaux ministériels de Bordeaux.

L'*Aigle*, journal ultra-bonapartiste, publie un récit épique, et le terme qu'a trouvé la feuille ultra-bonapartiste pour qualifier la journée de lundi restera dans l'histoire. Ce mot, c'est « le calvaire ! »

« Lundi, 10 septembre, la ville de Bordeaux — celle qui s'intitule la capitale du Midi — a offert l'hospitalité au chef de l'Etat, à l'illustre maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta.

« La vérité s'impose à tous comme un inflexible devoir ; nous accomplissons donc ce devoir, et nous dirons que le Maréchal, ce jour-là, a monté son calvaire. Pendant onze heures, depuis une heure jusqu'à minuit, il a pu entendre résonner à ses oreilles les hurlements et les insultes du radicalisme.

« ... Lui, le vainqueur et le héros de Malakoff ! lui, le soldat acclamé du pont de Magenta ! lui, le dompteur de l'ignoble Commune, il a donc vu se ruer autour de lui, contenue à peine par les gendarmes de son escorte, cette démagogie, honte de notre ville, opprobre des honnêtes gens, lie infecte qui surnage comme à son aise, depuis six ou sept ans, à la surface de notre société en désarroi. »

Suit un récit où l'*Aigle* constate de nouveau, avec rage et avec douleur, les manifestations républicaines.

La *Guienne*, journal légitimiste, de son côté, constate les cris de « Vive la République ! »

Le président de la République, arrivé vendredi, à une heure à Périgueux, a été reçu dans la salle d'attente de la gare, transformée en salon, par le général commandant la division de Limoges, le préfet de la Dordogne, le maire de Périgueux et les autorités départementales et municipales. Le maire a adressé un discours au Maréchal. Le cortège a quitté ensuite la gare pour se rendre à la préfecture. Le 50^e régiment de ligne et le 25^e régiment de dragons formaient la haie. A la préfecture, le Maréchal-Président a reçu les autorités civiles et militaires. Il s'est ensuite entretenu avec les maires du département.

Après les réceptions, le Maréchal s'est rendu à la cathédrale, où il a été reçu par l'évêque. Puis il a visité l'établissement des Petites-Sœurs des pauvres, les casernes, l'église de la cité et le Musée.

Il a reçu le soir à sa table les principales autorités du département. Les boulevards, les monuments et les édifices publics étaient illuminés par les soins de l'autorité. A neuf heures a été tiré un feu d'artifice et à dix heures a eu lieu une retraite aux flambeaux.

Le lendemain, le Maréchal est parti de Périgueux, à six heures, pour Ribérac, où il est arrivé à neuf heures. Il était attendu le soir à quatre heures à Angoulême.

Le Maréchal Président est rentré à Paris.

INFORMATIONS

Le *Messenger de Bergerac* avait publié sous ce titre : « Ce que sont les 363 », un article où se trouvait notamment ce passage destiné à définir le « programme exact » de la majorité républicaine :

- 1^o Dictature d'un seul ;
- 2^o Suppression des propriétaires ;
- 3^o Revanche de la Commune ;
- 4^o Proscription en masse de la bourgeoisie : trois cent mille têtes au moins sont réclamées ; cela s'est dit et redit dans leurs banquets ;
- 5^o Suppression des jésuites, des prêtres, des religieuses, etc., etc.

MM. Garrigat, ancien député de Bergerac ; Marc Montagut, ancien député de Périgueux ; Roudier et Lalanne, anciens députés de l'arrondissement de Libourne, et Codet, ancien député de la Haute-Vienne, faisant partie des 363, ont traduit le *Messenger* en police correctionnelle, afin d'obtenir justice de ces abominables calomnies.

Le tribunal correctionnel de Bergerac, dans son audience du 9 septembre, a déclaré que l'article publié n'était pas diffamatoire à l'égard des demandeurs.

En revanche, nous apprenons que le même article, reproduit par le *Courrier des Ardennes*, a valu à ce journal de la part du tribunal correctionnel de Rocroi une condamnation à 500 francs de dommages-intérêts ; le tribunal a ordonné en outre l'insertion du jugement dans tous les journaux du département.

et l'affichage du même jugement dans toutes les communes de l'arrondissement.

La dépêche suivante a été affichée à la porte de la préfecture de la Vendée, le 13 septembre :

M. Grévy a quitté Paris avant hier soir, rentrant dans le Jura, se dérobant ainsi aux sollicitations des groupes de gauche, et a déclaré à plusieurs personnes qu'à aucun prix il ne consentirait à prendre la direction politique du parti républicain. — Les républicains, disait-il, n'ont qu'une chose à faire : s'entendre avec le maréchal.

Le Journal officiel contient le tableau des importations et des exportations pendant les huit premiers mois de l'année courante. Les résultats sont loin d'être satisfaisants. En 1877, la valeur des importations a été de 2 milliards 427 millions, et celle des exportations de 2 milliards 261 millions; total, 4 milliards 688 millions; ce qui, comparé à la période correspondante de l'année dernière, constitue une différence au moins de 173 millions, dont 67 millions sur l'exportation et 106 millions sur l'importation. Les importations continuent à dépasser les exportations; l'an dernier, la différence était de 205 millions; elle est de 166 millions cette année.

Les détails ne sont pas plus satisfaisants que l'ensemble. Des six chapitres du tableau du commerce, deux sont en hausse, un reste stationnaire, et les trois autres sont en baisse. Il y a augmentation de 31 millions à l'entrée des objets d'alimentation, ce qui indique la satisfaction d'un besoin momentané, et non un bénéfice; augmentation de près de 12 millions sur l'exportation des articles classés sous le titre d'autres marchandises; et le même chiffre que l'an dernier, à l'exportation, pour la catégorie des produits naturels, objets d'alimentation. Mais, d'autre part, on constate une baisse de 13 millions sur l'importation des objets fabriqués; une diminution de 77 millions à la sortie des objets fabriqués; et enfin une baisse de 78 millions sur l'importation des produits naturels et matières premières, ce qui indique que l'industrie, fabriquant moins, à moins besoin de renouveler ses approvisionnements. En somme, la situation se caractérise surtout par les trois faits suivants : En 1877, la France a fait moins d'affaires avec l'étranger; elle a moins vendu d'objets fabriqués et par conséquent elle a dû acheter moins de matières premières.

Les journaux s'occupent beaucoup d'une lettre du bâtonnier de l'ordre des avocats, de Paris.

M. Allou veut une République « sage, modérée, loyalement républicaine ». Suivant lui, les prochaines élections seront plébiscitaires, et la question posée est Monarchie ou République, gouvernement personnel ou gouvernement parlementaire.

Une dépêche annonce que la reine d'Angleterre a fait parvenir à M^{me} Thiers ses compliments de condoléance.

M. Adams, plénipotentiaire anglais, qui remplace en ce moment lord Lyons à Paris, a reçu l'ordre de remettre à M^{me} Thiers la lettre suivante, dont S. M. la reine a daigné autoriser la publication.

Ambassade d'Angleterre.

Paris, le 7 septembre 1877.

Madame,

Pour obéir aux ordres que j'ai reçus de la reine, ma très gracieuse souveraine, j'ai l'honneur de vous exprimer les condoléances et les sympathies de S. M. au sujet de la mort de votre éminent mari.

Permettez-moi, madame, de profiter de cette occasion pour vous offrir moi-même l'assurance de ma très haute considération.

F.-O. ADAMS,
Ministre plénipotentiaire
de S. M. Britannique.

Le Centre gauche.

L'article suivant du Temps a été fort remarqué, et fort commenté :

Le centre gauche est l'arbitre de la situation. Il l'est matériellement par l'appoint décisif qu'il peut jeter d'un côté ou de l'autre. Il l'est moralement par la nature de sa politique, qui, à certains égards,

le place à égale distance entre les belligérants. Mais c'est justement sur ce point que les hommes de la droite se font des illusions auxquelles il faut absolument mettre fin. Qu'est-ce qui fait que le centre gauche paraît plus rapproché que d'autres nuances de la gauche, du parti qui se dit conservateur ? Deux choses, son tempérament et la nature de ses préoccupations. Il y a ailleurs, dans les rangs des républicains plus avancés, une certaine rigidité de programme, un besoin de réaliser tout de suite des réformes dont l'opportunité, pour dire le moins, n'est pas évidente, en un mot, une tendance à croire le pays plus avancé qu'il n'est et à tenir suffisamment compte des lenteurs, des timidités et des ignorances d'une grande partie de la population de la France. Il en résulte que le centre gauche met dans la pratique des affaires plus de prudence et de ménagement que ne font les idéalistes du parti. Il parle moins haut, il ajourne plus volontiers les questions trop discutées et discutables, il cherche à assurer chacun de ses pas avant d'aller plus loin. Autant de dispositions qui créent entre lui et les conservateurs purs, sinon une affinité réelle, du moins certains points de contact. Il est telle circonstance où le vote du modéré arrive à se confondre dans l'urne avec celui du réactionnaire.

Disons plus, et reconnaissons qu'il y a dans l'attitude et l'habitude du centre gauche quelque chose qui le désigne évidemment pour intermédiaire dans le cas où un gouvernement, reconnaissant qu'il s'est fourvoyé en suivant la réaction, qu'il s'est engagé dans une lutte sans issue contre des faits plus forts que lui, éprouverait le besoin de revenir sur ses pas. La vocation du centre gauche est de servir de truchement auprès des autres gauches, d'adoucir les transitions, de faciliter les transactions, de former le noyau de tout parti de gouvernement sincèrement constitutionnel. Mais nous disons : sincèrement constitutionnel, et nous marquons ainsi la limite des espérances que le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon peut fonder sur le centre gauche, ainsi que la cause des illusions qu'il paraît s'être constamment faites à cet égard.

Le centre gauche n'est rien moins qu'un groupe d'irréconciliables. Il ne cherche pas à enfermer le maréchal de Mac-Mahon dans la Constitution, avec l'espoir de le faire sauter par la fenêtre, mais il l'y enferme et s'y renferme lui-même comme dans une citadelle de force et d'honneur. Quant au programme du centre gauche, il reste ce qu'il a toujours été, le ralliement des hommes de bonne volonté autour d'une République acceptée sans arrière-pensée et d'une Constitution entendue comme le sont les institutions parlementaires chez tous les peuples libres. Nous n'avons jamais demandé plus, et que serions-nous si nous exigeions moins ?

Le procès Gambetta.

Le jugement qui vient de condamner M. Gambetta par défaut, vise la fameuse phrase : « se soumettre ou se démettre », considérée par le tribunal comme offense pour le Maréchal.

Toutes les feuilles ministérielles sont heureuses de la condamnation. Le Journal des Débats et les autres organes de l'opposition, la regrettent, et disent que le ministère a commis une faute en autorisant les poursuites. On lit notamment dans le Journal des débats :

Ce qui rend particulièrement fâcheux — pour le gouvernement — le procès qui est fait en ce moment à M. Gambetta, c'est que ce procès a eu, dès le premier jour, les apparences d'un duel — juridique, nous le voulons bien — mais d'un duel du gouvernement avec un homme. Nous serions encore plus près de la vérité en disant que c'est un procès intervenant entre une provocation et un duel, et ceci est, croyons-nous, contraire aux lois de l'honneur en matière de duel. Quand vous vous êtes choisi un adversaire, quand vous l'avez appelé en champ clos, il n'est pas admis que vous ayez le droit de le traîner devant les juges. Avoir pour soi dans un duel avec un homme, toutes les forces gouvernementales politiques, et y ajouter les armes juridiques, c'est trop d'un, et ce n'est certes pas pour un gouvernement le meilleur moyen de se grandir dans l'opinion.

Tel est cependant le véritable caractère de la lutte que le gouvernement a engagée avec M. Gambetta.

La République française n'a encore rien dit des mesures prises par MM. Gambetta et Murat contre le jugement par défaut dont ils ont été frappés par le tribunal correctionnel; mais la Petite République française a publié les renseignements suivants à ce sujet :

L'exécution provisoire, ordonnée par le jugement rendu mardi par défaut a été accomplie hier, 12 septembre.

Le jugement a été signifié vendredi matin à M. Gambetta et à M. Murat.

Une heure après, le montant de l'amende, y compris les décimes, était consigné provisoirement, sous toutes réserves.

C'est à cela que se réduit l'exécution provisoire.

Les délais d'opposition qui commencent à courir, sont de cinq jours francs.

Opposition au jugement par défaut sera faite lundi dans la journée. M. Gambetta aura alors trois jours francs pour recevoir une nouvelle citation à comparaître devant la 10^e chambre du tribunal correctionnel de la Seine.

Dans toutes les phases du procès engagé, l'opposition, l'appel, le pourvoi en cassation sont suspensifs de l'exécution du jugement, en ce qui concerne la peine corporelle. L'exécution provisoire ne s'applique qu'à l'amende.

M. Gambetta est et restera libre.

ORIENT

L'attention de toute l'Europe est fixée sur la lutte gigantesque qui fait couler en ce moment des flots de sang en Turquie. Les Turcs assiégés depuis huit jours devant Plewna par les Russes opposent une résistance vigoureuse.

Nul ne peut prévoir comment se terminera cette formidable bataille. C'est un siège en règle que les Russes ont entrepris. Les Turcs sont retranchés dans de fortes positions; ils ont accumulé les lignes de défense les unes derrière les autres; ils perdent un point important, ils le reprennent. Quant aux Russes, ils se battent aussi avec le plus bouillant courage; il suffit de compter leurs blessés et leurs morts pour se rendre compte de l'acharnement avec lequel ils montent à l'assaut, et qui n'a d'égal que celui des Turcs à les repousser. Les Russes avouent eux-mêmes qu'ils ont eu 7,000 hommes hors de combat dans une des dernières affaires; ils ont pris trois redoutes et cinq canons; puis les trois redoutes ont été reprises par les Turcs. Il est évident que, lorsque les Turcs reculent, ils le font avec ordre et méthode, et qu'ils emportent avec eux la plus grande partie de leurs bagages et munitions. La lutte peut donc durer encore longtemps, et si elle se prolonge assez pour permettre soit à Suleiman-Pacha, soit à Mehemed Ali, soit à l'hiver de survenir, la situation des Russes sera très-critique.

CHRONIQUE LOCALE

RÉSERVISTES DE 1867. — REMISE DE LIVRETS.

Avis. — Malgré les avis réitérés qui ont été publiés, beaucoup de réservistes de la classe de 1867, passés, le 30 juin dernier, dans l'armée territoriale, n'ont pas encore remis leurs livrets individuels à la Mairie de leur domicile ou de leur résidence, pour être adressés aux bureaux de Recrutement.

Ces hommes sont prévenus, une dernière fois, que si, le 1^{er} octobre prochain, ils ne se sont pas mis en règle, ils seront recherchés et punis conformément à la loi.

Un grand nombre d'hommes de l'armée territoriale, appartenant aux classes antérieures à 1867 n'ont pu recevoir leurs livrets individuels, parce que les titulaires ne se sont pas conformés à la loi, en ce qui concerne les changements de résidence ou de domicile.

Ils sont prévenus, également, qu'ils doivent régulariser leur position, avant le 1^{er} octobre 1877, sous peine d'être poursuivis et punis.

Après tous ces avis, ces militaires ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes, si, par suite d'une négligence persistante, ils encourent des punitions.

La Société des Sauveteurs du Lot, qui existe dans nos murs depuis deux ans, et qui est présidée par M. Bessières, conseiller général, s'est réunie dernièrement à la mairie; elle se rendit ensuite à l'hôtel Tailhade, où a eu lieu son banquet annuel. La plus grande harmonie n'a cessé de régner parmi les convives. Plusieurs toasts ont été portés. Vers la fin du repas, sur l'invitation du président, M. le professeur Malinowski, membre patron, donna à la réunion une idée de l'organisation de la grande Société des sauveteurs Bretons qui compte actuellement plus de 1,500 associés et fit l'éloge de son fondateur M. Henri Nadauld de Buffon, avocat-général à la cour de d'appel de Rennes, dont le portrait était suspendu exprès dans la salle du banquet.

Le 14 du mois courant, vers 8 heures du soir, un bolide aux plus grandes dimensions a été vu à Cahors par plusieurs personnes. La courbe qu'il décrivait semblait être oblique par rapport à la ligne du boulevard dit des Fossés. Sa grandeur était égale au moins à un tiers de la pleine lune. Son éclat était grand surtout en tombant. Sa traînée n'était pas très-considérable; elle disparut presque aussitôt après la chute du météore. La personne qui nous transmit ces détails a observé ce phénomène du balcon de notre mairie.

Aucun bruit n'a été entendu comme cela arrive souvent, ce qui ferait croire que le bolide s'abatit loin de notre ville. On sait que souvent après l'apparition de ce phénomène on trouve des masses plus ou moins grandes d'une matière ferrogineuse, d'une nature particulière, qui est connue dans la science sous le nom de météorite.

Lundi soir, vers une heure, un bien malheureux accident a mis en émoi la rue Valentré, à Cahors. M. Moutier, maréchal-des-logis-chef de gendarmerie, se rendant en service à Labéraudie, est tombé de cheval, en face l'ancienne entrée de l'hospice, et cette chute lui a occasionné la mort.

Transporté immédiatement chez sa belle-sœur, avenue de la gare, Moutier n'a pas tardé à rendre son dernier soupir.

M. Moutier est vivement regretté par ses nombreux amis et par ses chefs qui l'estimaient beaucoup. Il laisse une veuve enceinte et deux enfants en bas âge. Il était âgé de 43 ans.

La retraite ecclésiastique est ouverte depuis hier lundi au grand séminaire de Cahors; elle est prêchée par un R. P. jésuite.

Nous lisons dans le Gourdonnais :

Le 19 de ce mois, le matériel de la 17^e section télégraphique, composée de 24 hommes et de 38 chevaux, passera à Souillac, et le 21 à Frayssinet.

La nommée Carenne, Marie, servante chez M^{me} veuve Gernolles, propriétaire au Mas-Martel, commune de Bétaïlle, a été, le 10 de ce mois, trouvée noyée dans une mare. On présume que cette malheureuse, qui s'y était rendue à l'effet de laver de la laine, aura été subitement prise d'une attaque d'épilepsie, maladie dont elle était atteinte, et se sera laissée choir dans l'eau où elle a trouvé la mort. Elle était âgée de 49 ans.

On nous adresse de Bouziès-Haut, le discours suivant, prononcé par M. l'abbé Cabanes, à la distribution des prix de l'Ecole des filles de cette commune :

Chères enfants,

Je me vois encore appelé cette année, à vous parler à votre distribution de prix. Et, à vous dire vrai, ce n'est pas pour moi sans un plaisir toujours nouveau, de vous parler de ce qui vous touche de près, et de ce que vous aimez de votre année scolaire, de vos progrès. J'aime la jeunesse; elle me plaît parce que, d'une intelligence souple et d'un cœur toujours docile, elle embrasse sans répugnance, sans parti pris et avec joie, les vérités qu'on lui fait entendre.

Qu'est-ce donc qu'une distribution de prix ? Je la définis : la récompense du travail. Cette définition me ramène d'un seul coup à l'esprit, l'idée de luttés, d'efforts, d'applications et de progrès, c'est-à-dire l'idée du travail. Nulle part, encore moins dans les sciences, le progrès est inséparable du travail. Oui, l'intelligence la plus bornée et la mémoire la plus fragile, avec le travail et sous l'étreinte d'une volonté ferme, triomphe, comme dit le poète, de tout. Le travail est tout, que peut-on sans lui ? L'âme la mieux douée reste, sans le travail, à l'état d'enfance; elle est comme un champ qui n'a jamais connu la charrue : elle reste stérile et sans fruits, les instincts grossiers y croissent et s'y développent. L'histoire de tous les temps, chères enfants, est là pour élever bien haut l'idée que nous devons avoir du travail. Tous les temps ont enfanté des personnages illustres, des génies immortels qui nous étonnent encore par leur savoir. Eh bien ! où ont-ils fécondé leur intelli-

gence ? dans le travail ; leur vie n'a été qu'une occupation continuelle, qu'une tenacité effrayante qui les rendait vainqueurs des difficultés les plus obstinées. Que de veilles ! que de recherches ! que de livres feuilletés pour arriver à une solution qui devait rendre leur nom à jamais immortel !

Pour jeter sur la toile le type qui fait son rêve ou le personnage dont il veut reproduire les traits, l'artiste n'a-t-il pas besoin, lui aussi, d'un travail soutenu ? Son génie, il est vrai, se complait dans l'idée qu'il s'est créée, mais le travail l'a suivi dans sa création pour en tracer la finesse. En descendant maintenant dans une sphère moins élevée, dans une condition plus obscure, ne trouve-t-on pas là surtout, la nécessité du travail ? L'artisan qui n'a pour toute fortune que ses bras qui fournissent à sa famille le morceau de pain de chaque jour, que ferait-il s'il se sentait éloigné du goût du travail, pour se livrer à une fastueuse oisiveté ? Nous assistons de temps en temps à des changements subits de fortune qui nous étonnent et nous effraient, et les fortunes les plus étonnantes vont s'engloutir, par défaut de travail, dans une ruine complète, pour y subir un profond oubli. L'artisan s'élève, lui, parfois au-dessus de sa condition ; il a peu, mais le travail le soutient ; il devient quelque chose qu'il doit à son travail opiniâtre.

Vous ignorez encore, chères enfants, quelle sera votre destinée ; un obscur mystère couvre encore votre existence. Vous ne connaissez que les tendresses de vos mères, la voix de votre excellente maîtresse et le chemin qui vous conduit à l'école ; rien ne vous assure que vous serez dans l'avenir plutôt ceci que cela, ou que vous connaîtrez la grandeur plutôt que la bassesse ; mais ce qu'il y a de certain pour vous, c'est que, dans la condition où la Providence voudra bien vous placer, vous devrez embrasser sans peine et même avec joie, la loi pénible du travail, si vous ne voulez rester au-dessous de votre tâche et vous opposer aux desseins de la Providence sur vous. Et voilà, chères enfants, ce que tous les jours on cherche à inculquer profondément dans votre esprit et votre cœur : la nécessité, le goût et l'amour du travail. Quand on est jeune, on regarde comme heureux quiconque n'a qu'à se livrer au repos ; c'est là une erreur propre à votre âge ; car, ne croyez pas que l'oisiveté engendre le bonheur. Elle ouvre, au contraire, la porte à tous les vices et porte la désolation souvent dans les familles. Soit que vous embrassiez la vie religieuse, pour sacrifier votre existence à l'éducation de la jeunesse, soit que vous viviez au fond d'un cloître ou au milieu des embarras du ménage, vos vertus et votre fortune seront toujours en raison directe de votre travail. Lorsque vous serez livrées à vous-mêmes, et que la voix de votre maîtresse, qui vous est si dévouée et qui vous aime tant, et que vous trouvez maintenant si importune parce qu'elle vous rappelle au sentiment du devoir, ne sonnera plus à vos

oreilles, le goût et l'amour du travail sera alors au niveau de la vie laborieuse dont vous aurez vécu à l'école. L'école est maintenant un point de départ pour l'avenir, et les présages que votre maîtresse en tire ne sont point trompeurs.

Parmi vous, laissez-moi vous le dire, il y a de l'intelligence, mais le travail n'y est pas opiniâtre ; il y a trop de laisser aller, le manque d'énergie s'y fait trop sentir : sans une volonté résolue du travail, vous n'atteindrez jamais le degré d'instruction que vos parents ont le droit de réclamer de vous.

Je ne suis pas de ceux qui, d'un esprit de travers, surtout d'un esprit étroit et entêté, et poussés peut-être par un sentiment d'une sordide avarice, croient que les filles peuvent et doivent se passer d'instruction ; c'est là, à mon avis, porter la folie de l'avarice bien loin ; car, toutes les obligations que les parents ont à remplir envers leurs filles, l'instruction les prime toutes, qu'ils sachent bien que sur les filles repose tout l'avenir de la société et de la famille.

Eh bien donc, chères enfants, si votre travail pour l'année qui vient de s'écouler laisse à désirer proposez-vous pour l'avenir une vie plus laborieuse, et un amour plus vif du travail. Vous devez travailler non pas pour éveiller en vous le sentiment de la vanité et considérer le travail comme un piédestal pour vous élever au-dessus des autres, mais vous devez travailler pour Dieu afin que, par ce moyen, vous deveniez chrétiennes ; car vous devez être chrétiennes avant tout. Travaillez donc avec fermeté ; ne laissez pas enfouir les talents que Dieu vous a donnés, vous aurez un jour à lui en rendre compte. Travaillez pour remplir les desseins de Dieu sur vous et pour faire la joie de vos parents et le bonheur de la société.

L'orage qui dévasta, samedi dernier, un certain nombre de communes du département de la Haute-Garonne, a causé aussi de grands ravages dans le département de l'Aude.

On écrit de Castelnaudary au *Courrier de l'Aude* :

« Samedi dernier un épouvantable ouragan de grêle a fondu sur la partie nord de l'arrondissement de Castelnaudary.

« Les nuages précurseurs avaient été aperçus à une heure du soir, du côté du Mas-Saintes-Puelles ; ils suivaient la direction du canal du Midi quand, tout à coup, le vent marin les rejeta sur la partie nord de notre arrondissement.

« L'orage a éclaté à une heure cinquante du soir ; la grêle n'a cessé de tomber qu'après vingt-cinq minutes de ravages.

« On cite, parmi les localités qui ont le plus souffert : Montferriand, Airoux, Souilhe, Poginier, Tréville, Peyrens, Issel et Labecède-Lauragais. Le désastre est complet.

« La récolte en vins est entièrement perdue ; les maïs sont fortement atteints, et il devient impossible d'utiliser le fourrage que donnait cette plante. On craint aussi que le grain n'ar-

rive pas à complète maturité, la tige se trouvant trop maltraitée par les grêlons qui atteignaient la grosseur d'un œuf de pigeon.

« Une grande quantité de volatiles ont été tuées, et on nous dit qu'à la foire de Castelnaudary une cinquantaine de perdreaux, frappés par la grêle, ont été mis en vente.

« L'aspect général du pays est navrant. En regardant la campagne, on se croirait en plein mois de décembre.

« Après l'orage, le sol était couvert d'une couche de grêle épaisse de 12 à 15 centimètres, et, dans certains abris, la grêle entassée par les tourbillons, atteignait une hauteur de 80 centimètres.

« La consternation est générale. »

On écrit de Sorèze :

« Jeudi dernier, un épouvantable malheur a jeté la consternation dans notre localité.

« Vers cinq heures du matin, un jeune et intelligent serrurier, Jacques Rivenc, qui, à force de travail, était arrivé à posséder deux battentes à vapeur, a été mitraillé par l'explosion de la chaudière de l'une d'elles. Il faisait les derniers préparatifs de mise en marche pendant que ses nombreux aides étaient à déjeuner ; ces derniers, fort heureusement, étaient tous assez éloignés. Tout à coup une effrayante détonation les fit tressaillir ; ils levèrent les yeux et virent la machine voler en éclats et le malheureux Jacques Rivenc littéralement haché et projeté au loin contre une charrette. La mort fut instantanée ; la cervelle et les intestins étaient répandus çà et là. C'était affreux.

« Jacques Rivenc laisse une femme et trois enfants, dont deux en bas âge. Dernièrement, il s'était fait breveter pour un système de graissage très-ingénieux. A l'aide de ce graisseur, la dépense d'huile est proportionnée à la vitesse ou mieux au nombre de tours de la machine.

« C'est, dans le métier, une vraie révolution. On pense que la pauvre veuve pourra n'être pas sans ressources, grâce à cette utile invention. »

Pour la chronique locale, A. Layout.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 17 septembre, soir.

A mesure que la date des élections se rapproche, on s'en préoccupe de plus en plus. Le *Pays* combat de nouveau l'idée de l'adhésion pure et simple des candidats du gouvernement au Manifeste du Maréchal et de leur renoncement à toute profession de foi. Au besoin il conseilleraient bien l'adhésion au Manifeste, mais à la condition expresse que chacun serait libre d'y ajouter sa profession de foi. Il veut, en un mot, que chacun puisse arborer hautement son drapeau ; attendu, dit-il, que dans bien des cas cela est indispensable pour réussir.

M. le ducDecazes est attendu à Paris demain matin mardi pour assister au conseil des ministres qui aura lieu dans la matinée sous la présidence du Maréchal.

On croit savoir que M. Gambetta, qui a formulé aujourd'hui son opposition, se présentera samedi devant le tribunal pour la soutenir.

On assure que le conseil des ministres se réunira ce soir à neuf heures à l'Elysée, pour entendre la lecture du Manifeste du Maréchal.

M. de Fourtou est attendu à Paris, ce soir, à 6 heures pour assister à ce conseil.

Le Manifeste paraîtrait, dit-on, au *Journal officiel* mercredi ou jeudi. On n'est pas d'accord sur le point de savoir si, oui ou non, le décret de convocation des électeurs paraîtra en même temps.

On n'a guère d'autres nouvelles de la guerre que des détails rétrospectifs sur les derniers combats de Plewna ; des télégrammes d'origine russe évaluent à 13,000 hommes les pertes de ceux-ci. D'autre part, le *Times* de Londres publie un télégramme de Bucharest disant que dans sept tentatives infructueuses pour reprendre Giwitza, les Turcs auraient perdu 10,000 hommes. Le *Daily-News* dit que Giwitza est commandé par le feu des batteries turques et qu'il sera impossible aux Russes d'y maintenir.

On assure que Bileck s'est rendue à discrétion aux Monténégrins.

Une vive agitation s'est produite à Belgrade, lorsqu'on y a eu connaissance de l'insuccès des Russes devant Plewna. Le parti hostile à la guerre y a puisé de nouvelles forces, et la coopération de la Serbie à la guerre en devient très-problématique.

Un journal assure qu'à la suite de son entrevue avec son fils, la reine Isabelle aurait ajourné son projet de voyage en France et qu'elle retournerait à Séville, jusqu'à ce que les négociations en cours pour le mariage du roi avec sa cousine Mercédès, la fille du duc de Montpensier, soient terminées.

Bourse de Paris

Cours du 18 Septembre.

Rente 3 p. %..... 70.60
— 4 1/2 p. %..... 100.00
— 5 p. %..... 106.40

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 17 sept.	CLOTURE précédent
Banque de France.....	3.115 »	3.115 »
Crédit foncier.....	715 »	722 50
Orléans-Actions.....	1.070 »	1.067 50
Orléans-Obligations.....	329 50	328 50
Suez.....	702 50	703 75
Italien 5 %.....	71 45	71 25

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

18 septembre 1877. (49)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

XII

UNE SINGULIÈRE PROPOSITION

— Et à vous ?
— Moi, cette lettre me surprend.
— Et moi, elle m'effraie.
— Comment ?
— Il y a une machine de guerre sous cette enveloppe, dit-il un instant après.
— Franck commença un demi-sourire.
— Je ne vous comprends pas répliqua-t-il.
— Qui sait ? continua Lopès, peut-être est-ce déjà le contre-coup du meurtre de cette nuit.
— Quelle idée !
— Il faut se tenir sur ses gardes.
— Croyez-vous donc M. de Compans mêlé à cette affaire.
— Lopès interrompit brusquement le jeune

docteur.
— A Dieu ne plaise ? s'écria-t-il avec un geste et sur un ton que l'on aurait pu trouver exagérés ; mais que voulez-vous, cher docteur, je m'explique difficilement comment et à quel propos M. le banquier de Compans prétend s'occuper de votre fortune et de votre bonheur.
N'allez-vous pas incriminer ses intentions ?
— Nullement.
— Au surplus, M. de Compans viendra ce soir ; je le recevrai, et ce qui nous semble si étrange aujourd'hui nous paraîtra peut-être fort naturel demain.
— Ainsi soit-il, conclut Lopès... Seulement, et comme il s'agit ici de votre fortune et de votre bonheur, vous ne trouverez pas mauvais que je vienne, à dix heures, vous demander le résultat de l'entretien.
— Ce sera à merveille.
— Vous me le permettez ?
— Je vous en prie.
— A ce soir alors et bonne chance...
— A ce soir...
— Lopès s'éloigna et Franck resta seul.
Depuis quelques jours il avait quitté la mansarde dans laquelle don Lopès l'avait surpris la première fois... il habitait actuellement au premier étage du même hôtel, un appartement qui suffisait à ses goûts modestes et se trouvait cependant

plus en rapport avec ses nouvelles relations.
Franck comptait, d'ailleurs, changer prochainement de quartier, et profiter ainsi de l'espèce de vogue qui s'attachait à son nom depuis qu'il avait sauvé Mlle Sylvia de Compans.
Le froid était vif en dehors, on avait allumé un bon feu dans le salon petit mais élégant ; Franck venait de prendre un livre et il lisait machinalement sans porter une grande attention à sa lecture.
La pendule marquait huit heures et demie.
— Encore une demi-heure, et il allait voir M. de Compans.
Franck était, il faut l'avouer, beaucoup plus intrigué qu'il ne l'avait laissé paraître, et il avait mille peines à expliquer d'une manière satisfaisante cette démarche inattendue du banquier.
Sa fortune... — Son bonheur !
Qu'avait-il voulu dire ? que pouvait-il espérer ? et d'où venait ce subit intérêt que lui manifestait M. de Compans.
Franck eut beau chercher, il ne trouva rien, et quand neuf heures sonnèrent à la pendule, il n'avait pas fait un pas de plus sur le chemin des conjectures.
Presque au même instant, la porte s'ouvrit et M. de Compans entra.
Franck s'était levé et était allé à sa rencontre.
Le banquier avait l'air ouvert, le front

serein, la lèvre souriante ; et il tendit la main à Franck d'une façon tout à fait cordiale.
Franck lui offrit un siège et ils s'assirent.
Mais avant d'entamer la conversation, M. de Compans tira de la poche de son paletot un charmant étui à cigares, et le présenta au jeune docteur.
Celui-ci accepta de la meilleure grâce du monde, et les *regalias* allumés l'entretien commença.
— Avouez, mon cher docteur, dit le banquier en croisant ses deux jambes, et en lâchant au plafond une légère bouffée de tabac, avouez que ma lettre vous a surpris, et que vous êtes, en ce moment fort intrigué du motif de ma démarche.
Franck s'inclina.
Il était séduit par l'air de bonhomie cordiale avec lequel le banquier lui parlait, et il se sentait malgré lui glisser sur la pente d'une sympathie très-vive.
— Ma foi, répondit-il simplement, je le dissimulerais difficilement, et depuis une heure, c'est en vain que j'ai cherché à soulever le voile que cache ce mystère... car c'en est un, n'est-ce pas ?
— En effet.
— Et vous allez m'initier.
— Sans préambule.
— Voyons donc.
M. de Compans sourit.
— Ah ! ce n'est pas, reprit-il presque

aussitôt, que je n'aie à vous adresser de vifs reproches, mon jeune ami ; j'ai appris depuis quelques jours bien des choses sur votre compte ; vous m'aviez intéressé, votre science, la pâleur même de votre visage, qui me disait vos lutes et vos insomnies, tout cela m'avait donné l'éveil, et je n'ai pas eu de repos que je n'eusse deviné votre secret.
— Que voulez-vous dire ? fit Franck étonné.
— Ceci est un préambule, mon ami, j'y ai été amené malgré moi, et, à ce propos, permettez-moi de vous le dire, vous avez bien mal agi en manquant de confiance envers moi, qui vous devais tout, et qui aurais été si heureux de vous être utile.
— Expliquez-vous, monsieur.
— N'y a-t-il pas un drame dans votre vie, monsieur Franck.
— Moi ?...
— Répondez.
— Sans doute.
— Votre père n'a-t-il pas disparu ? votre fortune ne vous a-t-elle pas été indignement ravie ; que sais-je encore ? Mille efforts déployés en vain pour retrouver les assassins ou les spoliateurs, n'est-ce point cela ?
— Où voulez-vous en venir ?

(A suivre).

RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Sommaire du 15 septembre 1877.
 L'Agitation protectionniste (2^e article), par Y. G.
 L'Administration départementale; Recrutement. —
 Avancement. — Attributions (1^{er} article), par
 Albert de la Berge.
 Le Congrès Franco-Américain de 1878, par Léon
 Chotteau.
 Les Caisses des écoles à Paris et dans le départe-
 ment de la Seine (1^{er} article), par Sigismond La-
 croix.
 Les Chambres de Commerce de Normandie, par
 Y. G.
 La Retraite des fonctionnaires devant les conseils
 généraux, par Paul Beurdeley.
 De la translation de la propriété immobilière en
 Australie: l'Acte Torrens, par Tomy Lahuppe.
Chronique économique:
 France. — La situation économique: I. Le monde
 économique. — II. Les affaires et la presse de
 l'ordre moral. — III. M. Thiers et son système
 économique et financier. — IV. Les aphorismes
 de M. Thiers, par Achille Mercier.
 La situation agricole: La récolte de 1877 en France
 et à l'étranger. — Résolutions prises au Congrès
 de Lausanne contre le phylloxera, par Ernest
 Menault.
 Angleterre. — La situation économique: Les taxes
 locales et les emprunts locaux. — Tribunaux de
 simple police; cours d'assises; maisons de dé-
 tention, maisons de refuge et asiles d'aliénés, par
 Edmond Barbier.
Bulletin économique:
 Actes officiels. — Le rendement des Impôts pen-
 dant le mois de juillet. — L'Angleterre et le
 nouveau tarif espagnol. — Commerce de l'An-
 gleterre. — La consommation du sucre en France.

— La récolte des soies en 1877, par Georges
 Lassez.
 Table méthodique du tome II.

LE TOUR DU MONDE, *Nouveau journal des
 Voyages.* — Sommaire de la 871^e livraison. (15
 septembre 1877). — Texte: Voyage en Mongolie et
 au pays des Tongoutes, par M. le lieutenant-colonel
 de Prjéwalski. 1870-1873. Extraits d'une traduc-
 tion inédite. — Douze dessins de Juillerat et F. Lix.
 Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire
 de la 249^e livraison (8 septembre 1877). — TEXTE :
 Le neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. —
 Comment poussent les plumes, par H. de la Blan-
 chère. — Les Balkans, par Louis Rousselet —
 Les fleurs barométriques, par P. Vincent. — Les
 abeilles chloroformisées, par H. Norval. — Le pétrel
 des tempêtes, par J. Girardin. — Montluc le
 Rouge, par Alfred Assolant. — Les Migra-
 tions des oiseaux, par A. de Brevans.
 Dessins: A. Marie, Clerget, Giacomelli, Sahib
 et Mesnel.
 Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**Nous engageons nos lecteurs à voir
 aux Annonces la combinaison avantageuse de
 crédit musical et littéraire offert par la maison
 Abel PILON, de Paris.
 On demande des représentants**

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 11 (15 septembre).
 Le tunnel du Pas-de-Calais, au point de vue ar-
 chéologique, par M. Potier. — Association française
 pour l'avancement des sciences. Congrès du Havre.
 Section d'agronomie; section d'anthropologie; sec-
 tion des sciences musicales; exposition géologique
 et paléontologique du Havre. — La guerre d'Orient:
 Les opérations militaires, la répartition des troupes,
 la situation générale. — Bulletin des sociétés sa-
 vantes. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 11 (15 septembre).
 Les pouvoirs du maréchal, tels que les ont cons-
 titués les lois votées par l'Assemblée nationale, par
 M. Lucien Delabrousse. — Le Cycle de la croisade,
 d'après M. Pigeonneau, par M. F. Brunetière. —
 Colbert, d'après M. Alfred Neymarck, par M. Geor-
 ges de Nouvion. — L'Inde, d'après M. Goblet
 d'Alviella. — Le mouvement littéraire à l'étranger.
 — Causerie littéraire. — La semaine politique.
 On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard
 Saint-Germain, à Paris.
 Chaque journal: Paris. — Six mois: 12 fr. —
 Un an: 20 fr. — Départements.
 — Six mois: 15 fr. — Un an:
 25 fr.
 Les deux journaux
 réunis: Paris. — Six mois: 20 fr. — Un
 an: 36 fr. — Départements —
 Six mois: 25 fr. — Un an:
 42 fr.

AVIS

Le Sieur GIMBERT, Antoine, à l'honneur de
 Prévenir le Public, qu'il vient d'acquiescer la
Boulangerie située **rue du Lycée,**
 maison Guiraudies.
 Les Clients peuvent être assurés qu'ils seront
 servis en toute confiance.

Tirage moyen journalier du Journal de
 France:

CINQUANTE MILLE EXEMPLAIRES.

C'est ce tirage considérable qui a nécessité
 en toute hâte et à tout prix la translation
 de la France dans une autre imprimerie;
 celle de MM. Cusset et C^o, rue Montmartre,
 123, où une seconde presse rotative de M.
 Marinoni, tirant 20,000 exemplaires à l'heure,
 va être installée. Alors la France pourra ti-
 rer quarante mille exemplaires à l'heure et
 donner satisfaction à toutes les demandes en
 souffrance.

En vente dans tous les kiosques et dans
 toutes les gares. Prix: DIX CENTIMES.

Pour tous les extraits et articles non-signés.
 Le propriétaire-gérant, A. Layton.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE
 ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES
 JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyable
 de bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont
 l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne pa-
 rait qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles
 sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant
 et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux **couturières, modistes,
 lingères,** aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des
 véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

<p>PREMIÈRE ÉDITION. Comprendant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.</p> <p>UN AN 6 FRANCS</p> <p>La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris. Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Pa- ris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.</p>	<p>DEUXIÈME ÉDITION Comprendant: Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes re- présentées par les gravures.</p> <p>UN AN 12 FRANCS</p>
---	--

Voitures de louage et à volonté

JEAN GRELET

Successeur de M^{me} veuve ANDRAL

RUE St-JAMES, MAISON BARANCY, A CAHORS.

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui vou-
 dront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un
 matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à
 désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en
 excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et
 un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale: Un an 8 fr. 50.
 Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le Journal du Dimanche tient le premier rang
 parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains
 ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs ar-
 tistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.
 id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

M^{lle} MONIÉ BERTRAND

CHEMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre
 — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{lle} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.
 Grand assortiment de Bouquets d'E-
 glise; Vases en porcelaine; Flambeaux
 en verre et Fournitures pour fleurs;
 Papiers de toutes couleurs.
 Bouquets de fêtes votives; Galons
 et devant d'autel brodé or.

Offre d'Agence

Dans chaque commune de France,
 pour un article facile, pouvant rap-
 porter 1,000 francs par an sans rien
 changer à ses habitudes. — S'adres-
 ser franco à M. Sanglard, 14, rue
 Rambuteau, à Paris. Joindre un tim-
 bre pour recevoir franco instructions
 et prix courants.

VICHY

Administration — PARIS, 22, boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy
 avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont pres-
 crites contre les digestions difficiles.
 SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau
 pour un Bain.
 SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.
 Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les
 produits la marque du
 CONTRÔLE DE L'ÉTAT

JOURNAL RENTIERS
 le meilleur des journaux financiers,
 34, rue Provence, Paris, 6^e année,
 paraît chaque dimanche; liste des
 tirages et des titres opposés; ren-
 seignements sur toutes valeurs;
 prix des coupons; leur paiement
 immédiat à 25 c. par 100 f.; achat
 et vente de valeurs; conseils pour
 placements financiers; ordres de
 bourse aux ordres des Agents
 de change; avances sur titres.
 Administrateur: M. de BUCARAT,
 officier supérieur en retraite, *
 officier de la Légion d'honneur.

Eaux ARSÉNICALES DE LA
BOURBOULE
 GRANDE SOURCE
PERRIÈRE
 (PROPRIÉTÉ COMMUNALE)
 Température: 60° cent. Arsenic 13 millig. par lit.
 Anémie, Lymphatisme, Scrofule, Maladies de poi-
 trine, des os, de la peau, Fièvres intermittentes, etc.
 Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez,
 pharmacien.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE,
 domicilié à Puy-l'Evêque, qui se ren-
 dra dans toutes les communes où on
 voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet.
 Les frais de poste pour commandes
 restent à sa charge.

A Vendre ou à Louer
 UNE
MAISON DE CAMPAGNE
 AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la
 Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.
 S'adresser: à M. Emile Guignon, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M^o de
 meubles; à MM^{es} Lugan et Delport, notaires.

A VENDRE

Un beau Chien de garde

Première race et première taille

PRIX: 250 F.

S'adresser à M. CASTANET, à Cahors.

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

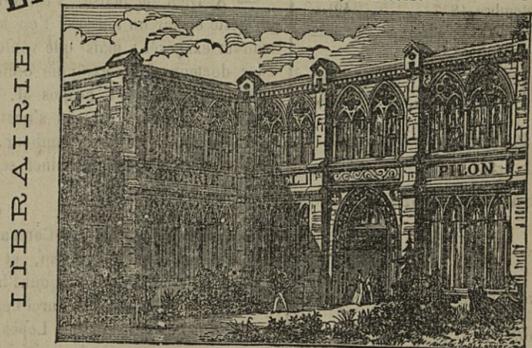
rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
 EPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il
 vient d'acquiescer de M^{me} veuve Bousac, l'ancien food de commerce de M. Gam-
 betta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de
 cette Maison.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}

33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition,
 PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois,
 et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris
 sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
 ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
 INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
 OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à
 Paris: Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale,
 d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains:
 BERTHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles,
 soit 11 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.